

INTERROGER UN SUJET

CORRIGÉ EXERCICE N°3

RAPPEL DE LA CONSIGNE

Interrogez le sujet suivant « *Pourquoi les politiques macroéconomiques des pays membres de la zone euro doivent-elles être coordonnées ?* »

Pour vous aider, n'oubliez pas de reprendre dans l'ordre les questions à se poser :

1. De quoi parle le sujet ? (Qui, quoi ?). Définissez les termes du sujet.
2. Qu'est ce qu'on me demande ?
3. Quel est le cadre spatio-temporel du sujet ? (Où ? Quand ?)
4. Pourquoi me propose-t-on ce sujet ? Poussez votre questionnement et proposez éventuellement une problématique.

CORRIGÉ

1. Précisons les termes du sujet :

Qu'est-ce qu'on entend par politique macroéconomique ? Il s'agit de la politique économique (budgétaire, monétaire) au niveau de la nation. Il peut s'agir d'une politique de l'offre ou de la demande, d'une politique de relance ou de rigueur.

Quels sont les États membres de la zone euro ? Qu'est-ce que cela implique ? Dix-huit pays (sur vingt-huit membres de l'Union Européenne) sont membres de la zone euro (parmi lesquels des pays fondateurs comme la France, l'Allemagne, l'Espagne, etc. ; mais aussi la Grèce, l'Estonie, la Lettonie, etc.). Ces pays partagent donc une monnaie unique alors qu'ils se trouvent dans des situations économiques historiques et actuelles différentes.

Qu'entend-on par coordination des politiques ? Il s'agit ici d'unifier les politiques des différents états, afin de prendre des décisions cohérentes sur l'ensemble de la zone euro.

2. Le sujet est une phrase interrogative, commençant par « *pourquoi* ».

Ici, il aurait donc tout aussi bien pu être formulé sous une forme affirmative : « *Expliquez pourquoi les politiques macroéconomiques des pays membres de la zone euro doivent-elles être coordonnées.* »

Il s'agit donc d'un sujet de type « analyse », où il faudra apporter une réponse argumentée et illustrée.

3. La délimitation spatio-temporelle est déterminée par le sujet même puisque celui-ci porte sur les pays membres de la zone euro.

La zone euro est composée de dix-huit pays qui utilisent l'euro comme monnaie unique et l'euro est devenu monnaie effective en France en 2002, lors de sa mise en circulation pour les particuliers (même si les entreprises l'utilisaient déjà en 2000). Les limites chronologiques du sujet sont donc de 2002 jusqu'à nos jours.

4. Le sujet est particulièrement intéressant du fait du contexte actuel de crise dans la zone euro.

La crise que la zone euro affronte serait principalement due au manque de coordination entre les États membres et la mise en place de la monnaie unique aurait notamment modifié profondément la nature de la politique économique pour les pays de la zone euro.

Il est donc pertinent de réfléchir en quoi la coordination des politiques macroéconomiques des États membres de cette zone peut être une solution pour résoudre la crise de la zone euro. En quoi cette coordination serait-elle un bienfait et pourquoi ?

La formulation de la problématique pourrait ainsi découler naturellement de cet aspect : « En quoi la coordination des politiques macroéconomiques des États membres pourrait aider la zone euro à sortir de la crise ? »